



FIDUCIAIRE HELLER S.A

1953

ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE

« REGION NYON-ROLLE »

Nyon

Rapport

sur l'examen succinct (NAS g10) au Conseil intercommunal

sur les comptes annuels 2017

Nyon, le 27 avril 2018

FM/adv

Rapport sur l'examen succinct (NAS 910)

Au Conseil intercommunal de L'ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE « REGION NYON- ROLLE »

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, tableau de variations des fonds de réserves et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2017.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité de direction (CODIR) alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct, conformément aux directives de révisions du Département des institutions et de la sécurité du 18 octobre 2016.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec la bourse en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Nyon, le 27 avril 2018

Fiduciaire Heller S.A.



Francesco Montoro
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
		CHF	CHF
<u>ACTIF</u>			
Caisse	1.1	852.45	319.60
Banques	1.1	852'490.60	2'030'215.00
Liquidités		853'343.05	2'030'534.60
Débiteurs	1.2	112'614.80	228'660.85
Débiteurs divers	1.2	10'715.49	6'059.41
Réalisables à court terme		123'330.29	234'720.26
Comptes de régularisation actif	1.3	44'144.65	190'417.28
TOTAL DE L'ACTIF		1'020'817.99	2'455'672.14
<u>PASSIF</u>			
Fournisseurs	2.1	28'058.75	42'663.88
Créanciers divers	2.1	4'852.15	64'851.02
Créanciers charges sociales	2.1	7'721.20	17'257.95
Part de subvention à restituer aux communes	2.1	393'981.30	918'925.60
Comptes de régularisation du passif	2.2	84'509.65	218'428.50
Capitaux étrangers à court terme		519'123.05	1'262'126.95
Fonds de réserve ARAS	3.0	179'750.78	175'919.90
Fonds de réserve générale CSR / SPAS	3.0	236'869.12	318'295.18
Fonds d'égalisation du résultat CSR / SPAS	3.0	49'573.64	99'573.64
Fonds de réserve ARAERE	3.0	0.00	543'457.57
Fonds de réserve pour aménagements	3.0	0.00	11'887.50
Fonds de réserve renouvellement informatique	3.0	1'713.10	10'623.10
Fonds de réserve CRD PC Familles	3.0	33'788.30	33'788.30
Fonds de réserve		501'694.94	1'193'545.19
TOTAL DU PASSIF		1'020'817.99	2'455'672.14

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

	Annexe	Effectif 2017	Budget 2017	Effectif 2016
		CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Dons		1'000.00	0	1'000.00
Subventions de fonctionnement communales	5.0	1'616'284.30	1'615'433.00	6'245'274.00
Subventions de fonctionnement cantonales	5.0	4'564'576.05	4'613'261.00	5'764'152.11
Autres produits d'exploitations		20'758.49	22'000.00	102'977.43
Produit selon convention inter-réseaux		0.00	0.00	184'499.35
Remboursement de traitements et charges sociales		318'821.70	274'000.00	101'464.55
Total des produits de fonctionnement		6'521'440.54	6'524'694.00	12'399'367.44
CHARGES				
Charges de comité de direction		(17'560.00)	(20'000.00)	(50'013.15)
Charges de personnel		(5'345'765.90)	(5'606'930.00)	(5'155'840.02)
Intérimaires		(19'117.90)	0.00	(29'119.90)
Formation et autres charges de personnel		(48'327.55)	(78'800.00)	(63'839.89)
Achat mobilier et matériel informatique		(28'496.85)	(23'900.00)	(65'925.22)
Entretien des locaux		(56'511.20)	(60'800.00)	(63'202.85)
Entretien de matériel		(15'385.99)	(21'000.00)	(38'287.94)
Loyers et redevances d'utilisation		(434'688.37)	(435'648.00)	(499'621.45)
Charges d'aménagement des locaux		0.00	0.00	(39'413.85)
Honoraires et prestations de services		(74'975.89)	(109'700.00)	(169'583.39)
Autres charges d'exploitations		(68'601.22)	(83'000.00)	(82'791.22)
Participations et subventions		(162'327.90)	(182'855.00)	(294'147.24)
Aides individuelles		(4'093.15)	(3'500.00)	(3'217.85)
Attribution subvention FAJE aux structures		0.00	0.00	(1'460'427.00)
Subventions aux structures d'accueil		0.00	0.00	(3'506'806.21)
Total des charges de fonctionnement		(6'275'851.92)	(6'626'133.00)	(11'522'237.18)
Produits financiers		0.00	250.00	0.00
Charges financières		0.00	0.00	0.00
Résultat financier		0.00	250.00	0.00
Résultat de l'exercice avant répartition		245'588.62	(101'189.00)	877'130.26
Part du résultat revenant aux communes	4.0	(393'981.30)	0.00	(918'925.60)
Part du résultat revenant au canton	4.0	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	4.0	(7'431.88)	0.00	(101'803.51)
Prélèvements sur fonds	4.0	155'824.56	101'189.00	143'598.85
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION		0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2017

	2017	2016
	CHF	CHF
Utilisation des fonds	(155'824.56)	(143'598.85)
Attributions aux fonds	7'431.88	101'803.51
Marge brute d'autofinancement	(148'392.68)	(41'795.34)
Variation des actifs circulants		
- débiteurs	116'046.05	535'135.24
- débiteurs divers	(4'656.08)	6'059.41
- comptes de régularisation de l'actif	146'272.63	(55'575.18)
Variation des engagements à court terme		
- fournisseurs	(14'605.13)	(146'731.97)
- créanciers divers	(69'535.62)	60'300.67
- part subvention à rembourser aux communes	(524'944.30)	99'385.60
- compte de régularisation du passif	(133'918.85)	16'020.37
Flux de fonds (utilisés pour) / provenant des activités d'exploitation	(633'733.98)	472'798.80
Fonds ARAERE	(543'457.57)	0.00
Variation des liquidités	(1'177'191.55)	472'798.80
Liquidités au début de l'exercice	2'030'534.60	1'557'735.80
LIQUIDITES A LA FIN DE L'EXERCICE	853'343.05	2'030'534.60

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

710 - FONCTIONNEMENT REVENU D'INSERTION (RI)

	Effectif 2017	Budget 2017	Effectif 2016
	CHF	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>			
Subventions de fonctionnement cantonales	4'168'900.00	4'231'261.00	3'950'987.50
Autres produits d'exploitations	19'678.54	22'000.00	21'409.93
Remboursement de traitements et charges sociales	70'718.75	0.00	97'414.35
Total des produits de fonctionnement	4'259'297.29	4'253'261.00	4'069'811.78
<u>CHARGES</u>			
Charges de personnel	(3'899'862.40)	(3'835'452.00)	(3'624'763.29)
Intérimaires	(5'817.70)	0.00	(9'683.80)
Formation et autres charges de personnel	(34'836.83)	(50'500.00)	(35'771.78)
Achat mobilier et matériel informatique	(2'088.10)	(10'900.00)	(4'632.90)
Entretien des locaux	(42'076.30)	(39'100.00)	(40'051.50)
Entretien du matériel et du mobilier	(9'979.24)	(14'000.00)	(10'588.29)
Loyers et redevances d'utilisation	(299'057.86)	(302'000.00)	(298'446.35)
Honoraires et prestations de services	(45'184.24)	(48'000.00)	(59'997.56)
Autres charges d'exploitations	(50'639.53)	(52'500.00)	(43'732.41)
Aides individuelles	(1'181.15)	(1'500.00)	(1'717.85)
Total des charges de fonctionnement	(4'390'723.35)	(4'353'952.00)	(4'129'385.73)
Produits financiers	0.00	150.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat financier	0.00	150.00	0.00
Résultat de l'exercice avant répartition	(131'426.06)	(100'541.00)	(59'573.95)
Part du résultat revenant au canton	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	0.00	0.00	0.00
Prélèvements sur fonds	131'426.06	100'541.00	59'573.95
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

711 - AUTORITES ET ADMINISTRATION DE L'ARAS

	Effectif 2017	Budget 2017	Effectif 2016
	CHF	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>			
Dons	1'000.00	0	1'000.00
Subventions de fonctionnement communales	105'702.40	103'231.00	104'239.30
Remboursement de traitements et charges sociales	241'552.45	274'000.00	0.00
Total des produits de fonctionnement	348'254.85	377'231.00	105'239.30
<u>CHARGES</u>			
Charges de comité de direction	(17'560.00)	(20'000.00)	(15'830.00)
Charges de personnel	(240'112.55)	(305'376.00)	0.00
Formation et autres charges de personnel	(1'440.00)	(4'000.00)	0.00
Loyers et redevances d'utilisations	(3'601.90)	(648.00)	(648.00)
Honoraires et prestations de services	(1'890.00)	(17'000.00)	(14'023.00)
Participation au Conseil des Régions	(28'827.90)	(28'855.00)	(28'428.90)
Aides individuelles	(2'912.00)	(2'000.00)	(1'500.00)
Total des charges de fonctionnement	(296'344.35)	(377'879.00)	(60'429.90)
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat financier	0.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice avant répartition	51'910.50	(648.00)	44'809.40
Part du résultat revenant aux communes	(52'851.15)	0.00	(42'643.35)
Attributions aux fonds	(2'660.35)	0.00	(2'814.05)
Prélèvements sur fonds	3'601.00	648.00	648.00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

720 - AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES

	Effectif 2017	Budget 2017	Effectif 2016
	CHF	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>			
Subventions de fonctionnement communales	1'356'833.20	1'358'202.00	1'416'706.85
Subventions de fonctionnement cantonales	395'676.05	382'000.00	352'737.61
Autres produits d'exploitations	1'079.95	0.00	66'942.46
Remboursement de traitements et charges sociales	6'550.50	0.00	4'050.20
Total des produits de fonctionnement	1'760'139.70	1'740'202.00	1'840'437.12
<u>CHARGES</u>			
Charges de personnel	(1'205'790.95)	(1'466'102.00)	(1'115'899.01)
Intérimaires	(13'300.20)	0.00	(19'436.10)
Formation et autres charges de personnel	(12'050.72)	(24'300.00)	(22'776.12)
Achat mobilier et matériel informatique	(26'408.75)	(13'000.00)	(31'180.35)
Entretien des locaux	(14'434.90)	(21'700.00)	(15'500.60)
Entretien de matériel	(5'406.75)	(7'000.00)	(5'195.30)
Loyers et redevances d'utilisation	(132'028.61)	(133'000.00)	(140'919.90)
Charges d'aménagement des locaux	0.00	0.00	(39'413.85)
Honoraires et prestations de services	(27'901.65)	(44'700.00)	(29'525.04)
Autres charges d'exploitation	(17'961.69)	(30'500.00)	(17'639.45)
Total des charges de fonctionnement	(1'455'284.22)	(1'740'302.00)	(1'437'485.72)
Produits financiers	0.00	100.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat financier	0.00	100.00	0.00
Résultat de l'exercice avant répartition	304'855.48	0.00	402'951.40
Part du résultat revenant aux communes	(321'911.55)	0.00	(388'528.30)
Part du résultat revenant au canton	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	(3'741.43)	0.00	(37'800.00)
Prélèvements sur fonds	20'797.50	0.00	23'376.90
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

712 - SUBVENTIONS REGIONALES INSTITUTIONS PRIVEES

	Effectif 2017	Budget 2017	Effectif 2016
	CHF	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>			
Subventions de fonctionnement communales	153'748.70	154'000.00	146'882.85
Total des produits de fonctionnement	153'748.70	154'000.00	146'882.85
<u>CHARGES</u>			
Association Entrée de Secours - Centre d'accueil	(10'000.00)	(10'000.00)	(10'000.00)
OSEO - "Interface"	(40'000.00)	(40'000.00)	(40'000.00)
Association "Lire & Ecrire"	(15'000.00)	(15'000.00)	(13'500.00)
Fondation Le Relais - Rel'Aids	(25'000.00)	(25'000.00)	(25'000.00)
Fondation Le Relais - Logements de transition	(40'000.00)	(43'000.00)	(40'000.00)
Caritas - Epicerie	0.00	(12'000.00)	0.00
Projet - Activ'Action	(3'500.00)	(7'000.00)	(3'500.00)
Subventions diverses	0.00	(2'000.00)	0.00
Total des charges de fonctionnement	(133'500.00)	(154'000.00)	(132'000.00)
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat financier	0.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice avant répartition	20'248.70	0.00	14'882.85
Part du résultat revenant aux communes	(19'218.60)	0.00	(14'214.45)
Part du résultat revenant au canton	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	(1'030.10)	0.00	(668.40)
Prélèvements sur fonds	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

730 - BUT OPTIONNEL ARAERE

	Effectif 2017	Budget 2017	Effectif 2016
	CHF	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>			
Subventions de fonctionnement communales	0.00	0.00	4'577'445.00
Subventions de fonctionnement cantonales	0.00	0.00	1'460'427.00
Autres produits d'exploitations	0.00	0.00	14'625.04
Produit selon convention inter-réseaux	0.00	0.00	184'499.35
Remboursement de traitements et charges sociales	0.00	0.00	0.00
Total des produits de fonctionnement	0.00	0.00	6'236'996.39
<u>CHARGES</u>			
Charges de comité de direction	0.00	0.00	(34'183.15)
Charges de personnel	0.00	0.00	(415'177.72)
Formation et autres charges de personnel	0.00	0.00	(5'291.99)
Achat mobilier et matériel informatique	0.00	0.00	(30'111.97)
Entretien des locaux	0.00	0.00	(7'650.75)
Entretien de matériel	0.00	0.00	(22'504.35)
Loyers & redevances d'utilisation	0.00	0.00	(59'607.20)
Honoraires et prestations de services	0.00	0.00	(66'037.79)
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	(21'419.36)
Participation selon convention inter-réseaux	0.00	0.00	(133'718.34)
Attribution subvention FAJE aux structures	0.00	0.00	(1'460'427.00)
Subventions aux structures d'accueil	0.00	0.00	(3'506'806.21)
Total des charges de fonctionnement	0.00	0.00	(5'762'935.83)
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat financier	0.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice avant répartition	0.00	0.00	474'060.56
Part du résultat revenant aux communes	0.00	0.00	(473'539.50)
Part du résultat revenant au canton	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	0.00	0.00	(60'521.06)
Prélèvements sur fonds	0.00	0.00	60'000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DE RESERVES DE L'EXERCICE 2017

Tableau de variation des fonds de réserves de l'exercice 2017

	Solde au 1er janvier	Attribution	Utilisation	Solde au 31 décembre
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de réserve ARAS	175'919.90	7'431.88	(3'601.00)	179'750.78
Fonds de réserve générale CSR / SPAS	318'295.18	0.00	(81'426.06)	236'869.12
Fonds de réserve d'égalisation du résultat CSR / SPAS	99'573.64	0.00	(50'000.00)	49'573.64
Fonds de réserve pour aménagements futurs	11'887.50	0.00	(11'887.50)	0.00
Fonds de réserve renouvellement informatique	10'623.10	0.00	(8'910.00)	1'713.10
Fonds de réserve Centre Régional de Décisions PC familles	33'788.30	0.00	0.00	33'788.30
Total des fonds de réserve	650'087.62	7'431.88	(155'824.56)	501'694.94

Tableau de variation des fonds de réserve de l'exercice 2016

	Solde au 1er janvier	Attribution	Utilisation	Solde au 31 décembre
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de réserve ARAS	169'073.75	7'494.15	(648.00)	175'919.90
Fonds de réserve générale CSR / SPAS	318'295.18	0.00	0.00	318'295.18
Fonds de réserve d'égalisation du résultat CSR / SPAS	159'147.59	0.00	(59'573.95)	99'573.64
Fonds de réserve pour aménagements futurs	20'887.50	0.00	(9'000.00)	11'887.50
Fonds de réserve renouvellement informatique	25'000.00	0.00	(14'376.90)	10'623.10
Fonds de réserve Centre Régional de Décisions PC familles	0.00	33'788.30	0.00	33'788.30
Fonds de réserve AJERE ARAERE	542'936.51	60'521.06	(60'000.00)	543'457.57
Total des fonds de réserve	1'235'340.53	101'803.51	(143'598.85)	1'193'545.19

Association Régionale pour l'Action sociale du District de Nyon (ARAS)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

PRESENTATION

L'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon (ARAS) est une association de communes selon les articles 112 à 127 de la loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956, sans but lucratif.

Elle possède la personnalité morale de droit public et a son siège à Nyon.

L'ARAS possède deux buts principaux :

- L'application des dispositions de la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV)
- L'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les agences d'assurances sociales (RAAS)

Elle disposait d'un but optionnel jusqu'au 31 décembre 2016 :

- Accueil de jour des enfants (Réseau d'Accueil de jour des enfants de Rolle en Environs : AJERE)

Au 1^{er} janvier 2017, le but optionnel est repris par l'association intercommunale Enfance et Jeunesse de Rolle et Environs et ne fait donc plus partie de l'ARAS.

Pour une bonne compréhension des comptes, il est à préciser que le *but optionnel* ne figure plus dans les comptes relatifs à cet exercice mais est présent dans les comptes 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, l'ARAS a deux buts principaux :

- L'application des dispositions de la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) par l'intermédiaire du Centre Social Régional (CSR)
- L'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les agences d'assurances sociales (RAAS) par l'intermédiaire des Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Au 31 décembre 2017, l'ARAS emploie 56 collaborateurs (45.36 EPT)

PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

Les états financiers de l'ARAS sont établis selon les règles de la comptabilité des communes, conformément aux statuts et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

DETAIL DES PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

1. ACTIF

1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les comptes courants bancaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités se décomposent de la manière suivante :

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Caisse	852.45	319.60
BCV c/c N° 5009.76.36	509'650.25	737'265.35
BCV c/c N° 5103.35.56	342'840.35	358'688.75
BCV c/c N° 5202.86.30 (cpt du Réseau AJERE)	0.00	934'260.90
Total des liquidités	853'343.05	2'030'534.60

La variation des liquidités provient essentiellement du compte bancaire du réseau AJERE (- CHF 934'260.90).

1.2 Les réalisables

Les réalisables comprennent les débiteurs – comptes-courants existants en faveur de l'ARAS - les débiteurs divers et le compte de régularisation de l'actif. Les postes débiteurs ouverts au 31 décembre sont soldés au maximum 45 jours après la clôture des comptes.

Les réalisables se décomposent de la manière suivante :

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Débiteurs		
SPAS, compte courant	89'720.65	55'073.00
Association ENJEU	14'384.15	0.00
Services privés	8'510.00	7'400.55
La Girolle, compte courant	0.00	31'750.34
La Barcarolle, compte-courant	0.00	134'436.96
Total des débiteurs	112'614.80	228'660.85

La variation des débiteurs (- CHF 116'046.05) correspond à la fin du but optionnel et à l'augmentation du compte-courant du SPAS, montant de la subvention non versé sur notre compte bancaire à fin 2017.

Les débiteurs divers se répartissent comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
Débiteurs divers		
Machine à affranchir, paiement d'avance	3'143.24	6'050.59
Département des finances impôts à la source	7'569.65	0.00
Administration fédérale des contributions (IA)	2.60	8.82
Total des débiteurs divers	<u>10'715.49</u>	<u>6'059.41</u>

1.3 Comptes de régularisation actif

Ce compte est utilisé aussi bien pour la détermination correcte de l'état du patrimoine à la date du bilan que pour la délimitation périodique au compte de fonctionnement des charges et produits. Il regroupe les charges payées d'avance et les produits à recevoir.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
Charges payées d'avance	4'801.10	4'090.68
Produits à recevoir	39'343.55	186'326.60
Total des comptes de régularisation actif	<u>44'144.65</u>	<u>190'417.28</u>

Les principales charges payées d'avance sont des charges d'abonnement.

Les produits à recevoir sont constitués d'indemnités maladie, d'allocation maternité et de la subvention du DSAS SASH, projet curateurs, pour la période de juin à décembre 2017.

2. PASSIF

2.1 Capitaux étrangers à court terme

Il n'existe que des capitaux étrangers à court terme. Ces engagements sont évalués à leur valeur nominale. Ils concernent les rubriques suivantes :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
Fournisseurs		
Fournisseurs	28'058.75	42'663.88
Total des fournisseurs	<u>28'058.75</u>	<u>42'663.88</u>

Diminution des postes ouverts fournisseurs frais fonctionnement au 31 décembre 2017.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
<i>Créanciers divers</i>		
Salaires / jetons à verser	1'533.25	3'540.00
Association Enfance & Jeunesse compte-courant	3'318.90	24'633.61
ARAERE compte-courant	0.00	24'756.68
FAJE, part subvention à restituer	0.00	11'920.73
Total des créanciers divers	<u>4'852.15</u>	<u>64'851.02</u>

En 2016, cette rubrique concernait principalement les comptes du réseau AJERE ainsi que des indemnités de CODIR à verser.

Pour 2017, elle se décompose en un salaire horaire de décembre payé début janvier ainsi qu'un montant en faveur de l'association ENJEU.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
<i>Créanciers charges sociales</i>		
Créanciers charges sociales	7'721.20	17'257.95
Total créanciers charges sociales	<u>7'721.20</u>	<u>17'257.95</u>

Décomptes des primes définitives pour les charges sociales du personnel.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
<i>Part de subvention à restituer aux communes</i>		
Créanciers Communes	393'981.30	918'925.60
Total en faveur des communes	<u>393'981.30</u>	<u>918'925.60</u>

Part de l'excédent à rembourser aux communes selon le préavis aux comptes.

2016 : ARAS CHF 473'539.50 et AJERE CHF 445'386.10

2.2 Comptes de régularisation passif

Ce compte est utilisé aussi bien pour la détermination correcte de l'état du patrimoine à la date du bilan que pour la délimitation périodique au compte de fonctionnement des charges et produits. Il regroupe les charges à payer et les prestations reçues d'avance.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
Charges à payer	69'342.95	202'528.50
Prestations reçues d'avance	15'166.70	15'900.00
Total des comptes de régularisation passif	<u>84'509.65</u>	<u>218'428.50</u>

Les charges à payer au 31 décembre 2017 concernent des charges d'exploitations, ainsi qu'une facture de subvention 2017 pour la fondation Le Relais de CHF 25'000.00 reçue début 2018.

Les prestations reçues d'avance correspondent au versement de la subvention de fonctionnement de janvier 2018 du centre régional de décision pour les PCFam

La variation entre 2016 et 2017 est due à la fin du but optionnel au 31.12.2016.

3. FONDS DE RESERVE

Cette rubrique contient :

-  Le fonds de réserve de l'ARAS alimentées par décision du Conseil Intercommunal
-  Le fonds de réserve autorisé par le SPAS « réserve CSR/SPAS »
-  Le fonds de réserve d'égalisation du résultat selon la directive du SPAS
-  Le fonds de réserve AJERE ARAERE (**uniquement pour les comptes 2016**)
-  Les fonds affectés alimentées par décision du Conseil Intercommunal

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
Fonds de réserve ARAS	179'750.78	175'919.90
Fonds de réserve générale CSR / SPAS	236'869.12	318'295.18
Fonds d'égalisation du résultat CSR / SPAS	49'573.64	99'573.64
Fonds de réserve AJERE ARAERE	0.00	543'457.57
Fonds affecté pour aménagements	0.00	11'887.50
Fonds affecté informatique	1'713.10	10'623.10
Fonds affecté CRD PC Familles	33'788.30	33'788.30
Total des fonds de réserve	<u>501'694.94</u>	<u>1'193'545.19</u>

- Attributions aux fonds de réserves du solde de l'excédent après restitution aux communes selon le préavis validé le Conseil Intercommunal.
- Prélèvement sur le fonds de réserve générale CSR / SPAS afin de combler le déficit du CSR, selon la directive du SPAS.
- Prélèvement sur le fonds d'égalisation du résultat afin de combler le déficit du CSR, selon la directive du SPAS.
- Utilisation du fonds affecté pour aménagement par l'achat de mobilier (préavis n. 19-15 – aménagement des locaux)
- Utilisation d'une partie du fonds affecté informatique pour la mise en place et développement du logiciel comptable (préavis n. 17-15 - Crédit d'investissement pour un système d'information intégré)
- Création en 2016 d'un fonds affecté pour le centre régional de décision PC familles constitué du solde de la subvention du DSAS SASH 2016 non utilisée.

4. RESULTAT DE L'EXERCICE

Sur la base du résultat disponible au 31 décembre 2017, le Comité de Direction de l'ARAS propose au Conseil Intercommunal les décisions suivantes :

1. Part de la subvention non utilisée à rembourser aux communes
2. Attributions aux différents fonds de réserves

Le résultat du CSR est quant à lui réparti selon la directive émise par le SPAS.

<u>Résultat de l'exercice</u>	2017	2016
Fonctionnement RI	(131'426.06)	(59'573.95)
Agence d'assurances sociales	325'652.98	392'540.00
Autorités et administration de l'ARAS	55'511.50	45'457.40
Subventions régionales institutions privées	20'248.70	14'882.85
But optionnel ARAERE	0.00	534'060.56
Résultat de l'exercice avant répartition	269'987.12	927'366.86
Part de subvention à rembourser aux communes ARAS	393'981.30	445'386.10
Part de subvention à rembourser aux communes ARAERE	0.00	473'539.50
Prélèvement du fonds de réserve d'égalisation résultat SPAS	(50'000.00)	(59'573.95)
Prélèvement de la réserve générale CSR / SPAS	(81'426.06)	0.00
Attribution aux fonds de réserve ARAS	7'431.88	7'494.15
Attribution aux fonds de réserve ARAERE	0.00	60'521.06
Résultat après répartition	0.00	0.00

- En 2017, il n'existe pas de montant à restituer au SPAS, mais un prélèvement sur la réserve générale du CSR/SPAS et sur le fonds d'égalisation du résultat CSR / SPAS afin de combler le déficit suite à une réduction de la subvention décidée par le SPAS lors des boucllements intermédiaires du mois de septembre 2017.
- La part à rembourser aux communes de l'ARAS diminue de CHF 51'404.80 entre 2016 et 2017. Cette diminution provient d'une bonne maîtrise des charges de fonctionnement ainsi qu'aux montants de subventions pour des institutions mises au budget non versées en 2017.
- Attribution aux fonds de réserve de l'ARAS des soldes de subventions après restitution aux communes (CHF 7'431.88)

5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Subventions de fonctionnement – monétaires

- Subventions cantonales :
 - Subvention du SPAS
 - Subvention du DSAS – SASH
 - Subvention de la caisse cantonale AVS
- Subvention communale
 - Montant à charge des communes du district de Nyon (47 communes) selon les décisions du Conseil Intercommunal et du règlement sur les agences d'assurances sociales du 28 janvier 2004

Il n'existe pas de subvention non monétaire.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan.

REMUNERATION DU COMITE DE DIRECTION

Les membres du Comité de Direction (CODIR) sont rétribués, pour chaque séance à laquelle ils assistent.

Cette indemnité fait l'objet d'un certificat annuel de salaire à l'exception des représentants de la ville de Nyon et de Rolle pour lesquels les indemnités sont versées à la commune.

Président du CODIR :

- forfait annuel de CHF 6'000.- + jetons de participation au Conseil des Régions

Membres du CODIR :

- CHF 170.- /séance moins de 2 heures
- CHF 270.- /séance de ½ journée
- CHF 400.- /séance journée complète

Ces montants ont fait l'objet d'un préavis n. 02-16, validé par le Conseil Intercommunal.

Le total des indemnités versées au cours de l'exercice 2017 est de CHF 17'560.00

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Le comité de direction se compose de 7 membres et se réunit en principe une fois par mois.

Au 31 décembre 2017, il est composé comme suit :

➤ Madame Stéphanie Schmutz	Présidente
➤ Monsieur Claude Gagnard	Vice-président
➤ Madame Isabelle Monney	Membre
➤ Madame Dominique Bory	Membre
➤ Madame Elvira Roelli	Membre
➤ Monsieur Loïc Haldimann	Membre
➤ Monsieur Salvatore Mascali	Membre

PERSONNES HABILITEES A SIGNER (signature collective à deux)

L'association est valablement engagée envers des tiers par la signature collective à deux du président du CODIR et du secrétaire.

Lors de sa séance du 8 juillet 2016, le CODIR a décidé de déléguer la compétence de signature du secrétaire au directeur de l'ARAS conformément à l'Art.23 des statuts de l'ARAS.

ORGANE DE REVISION

Fiduciaire Heller SA
Av. de la Gare 1
Case postale 1204
1260 Nyon 1

L'organe de révision révise les comptes de l'ARAS depuis 2013.

COMPTABILITE DES PRESTATIONS REVENUS D'INSERTION (RI)

Les avances reçues concernant les prestations du revenu d'insertion versées ainsi que le compte bancaire enregistrant les mouvements y relatifs ne figurent pas dans le bilan présenté (hors comptabilité).

Le Service de Prévoyance d'Aide Sociale (SPAS) a procédé, selon la directive sur le financement des prestations financières, à la réconciliation du RI au 31 décembre 2017 entre les chiffres déterminés par l'ARAS et ceux de la comptabilité dudit service.